COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 12 septembre 2023 à 19 h 30

<u>Présents</u>: Bisetti Mélodie, Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Charrat Michel, Chiappani Mylène, Degenève Patrick, Détraz Laurent, Dupraz Isabelle, Gaillard Laurent, Gardinier Jennyfer, Hominal Francis, Julienne Marcel, Ruhin Marie-Luce, Von Arx-Dupraz Chantal

Isabelle Dupraz arrive à 7h52, ne prend donc pas part au vote du point 1.

Excusés: Morandi Loris

Secrétaire de séance : Marie-Luce Ruhin

Le compte rendu du 18 juillet est validé

RATTACHEMENT à L'UNITE URBAINE D'ANNEMASSE

Sur décision de l'Etat et par décret publié le 25.08.2023, Boëge et Saint-André ont de nouveau été rattachés à Annemasse Agglo. L'Etat crée des enveloppes urbaines ; nos deux communes ont décidé de ne pas en rester là et de contester cette décision, tous les grands élus du département ont été informés.

Le Conseil valide la décision de contester ce décret.

ARRETE SYANE RESEAU HAUT-DEBIT

Déploiement du haut-débit piloté par le Syane. Prendre un arrêté pour mettre en demeure les entreprises qui interviennent et déconnectent en cas de branchement.

Le Conseil valide la prise de cet arrêté.

DEMANDES D'URBANISME

- Naudet Eric, 285 Route de Chez Calendrier. La famille Naudet vend sa maison et retire toutes les demandes d'urbanisme le concernant : permis de démolir pour l'ancien garage, DP pour un bureau de jardin, PC pour construction d'une maison. Le CU accordé pour la division de sa parcelle est maintenu.
 - DP Khalfi Sonia, 637 Route de chez le Cadet : 1ère DP pour pose de vélux sur son local professionnel. Avis favorable
 - 2è DP pour l'avancement de la façade, déplacement de la porte et de 2 fenêtres. Avis favorable
- DP Vincenzini Denis, 675 Route de chez le Cadet : pose de panneaux photovoltaïques. Avis favorable
- DP Monet Liliane, 250 Route de chez le Cadet : construction d'un abri de jardin (à la place de l'ancien cabanon). Avis favorable

- DP Gaillard Laurent, 1270 Route du Plâne : construction d'une piscine. Avis favorable
- DP Gaziello/Perron Vanessa, 295 Route de La Corbière: pose d'un velux. Une demande de pièces complémentaires a été faite car il y a déjà 2 velux installés précédemment et non conformes à la demande + pour des travaux de terrassement autour et en bas de la maison (zone PPR).
- Vachoux Gilbert, route de chez le Cadet : division de parcelles. Avis favorable
- PC Delorme Patricia, La Corbière d'en Haut : pour rappel, son 1^{er} PC avait eu un avis favorable de la commune (et des services de l'Etat) mais les Bâtiments de France avait invalidé l'autorisation. Un nouveau PC a été demandé et cette fois-ci, avis favorable des services de l'Etat.

La DDT de Thonon est en sous-effectif, il faudrait que l'on passe par un bureau privé pour traiter toutes nos demandes d'urbanismes. Etude à faire.

RENTREE SCOLAIRE

37 enfants sont scolarisés dans nos deux classes. La rentrée, ainsi que la cantine, se passent bien.

Des soucis avec le matériel informatique (PC portable H.S., onduleur, ampoule vidéo-projecteur) mais tout réglé dans un délai raisonnable afin d'assurer la continuation de l'enseignement.

CONVENTION PAYSALP ET BROCHURE PATRIMOINE

- Afin de poursuivre notre collaboration pour le « don de mémoire », Paysalp nous propose une nouvelle convention 2023-2024 pour :
 - 1°) continuer notre collecte patrimoniale,
 - 2°) faire des ateliers pédagogiques, comme cuisiner des recettes d'antan et visiter la fabrication du fromage au GAEC Le Plâne. Le montant du projet serait de 1500€.
 - Pour information, sur le site de Paysalp, on retrouve les documents relatifs à Saint-André sous https://www.memoire-alpine.com/
 - Demander plus de détails sur les actions prévues.
- La brochure « guide de bienvenue-patrimoine Saint-André-de-Boëge », préparée par Lucinda de Paysalp, Francis et Chantal, est en cours d'impression. Livraison prochainement de 250 exemplaires à la mairie.

POINT SUR LA FORET; ECHANGE DE TERRAIN

Hervé présente la situation préoccupante de la forêt (sécheresse, scolyte). L'ONF veut maintenir les coupes d'automne, mais selon Hervé s'est irresponsable de couper en octobre, cela entraînera trop de bois sur le marché et par conséquent, diminution de la valeur. Saint-André n'est pas concerné car pas de coupe prévue cet automne.

Notre forêt est certifiée PEFC, il faut que l'on demande une nouvelle attestation à l'ONF.

Acquisition d'une parcelle de bois que la commune souhaitait préempter (vendeur de Mieussy) : emplacement stratégique car attenante à la commune. 2200€. Frais d'actes administratifs à la charge de la commune. Vote : OUI à l'unanimité.

Echange de terrain : Suite à la demande de Mr Alain Perissin, la commune accepte un échange de terrains sur le secteur de Planet ; compte tenu des volumes échangés en notre faveur, la commune paiera les frais d'actes administratifs. Vote : OUI à l'unanimité

POINT SUR LES TRAVAUX

- Eiffage interviendrait la 2^{ème} quinzaine d'octobre pour La Crosse, Floret et chez Cally
- Travaux à Mouchy (gabion sur la route) : devis Condevaux 17'335€ H.T. Délai au 15 novembre. La route sera fermée durant les travaux, un avis sera publié sur notre site internet, sur des panneaux à Ludran et Chez les Ruhin.
- Travaux prévus pour l'enfouissement de la ligne 20'000 volts entre Chez Larpin et Ludran. A terme, il y aura 5km de ligne en sous terrain sur ce secteur.
- Rénovation avant-toit, façade et entourage des fenêtres du bâtiment de l'école : Pierre Bajulaz doit fournir un dossier pour obtenir une subvention. Déjà reçu 50'000€ de la Région.

SUBVENTION AMENDES DE POLICE

20'000€ reçus qui seront affectés à la pose de feux pour la traversée des troupeaux, à Curseilles

SUBVENTIONS DIVERSES

- Comice Agricole, à Boëge, le 1er octobre : 500€. Vote : montant accepté à l'unanimité
- Foire de la St-Maurice, Boëge : 250€. Vote : montant accepté à l'unanimité
- Cimes argentées, Boëge (6 personnes de la commune en font partie, dont le président) : 250€. Vote : montant accepté à l'unanimité
- APARçA: recevra du Conseil départemental, grâce à Christelle Beurrier et Joël Baud-Grasset, une subvention de 600€.

REPAS DES AINES

Le 8 octobre. Animation par Chris Music ; repas préparé par Decorzent à Lullin.

Les membres du conseil seront les bienvenus pour donner un coup de main pour la préparation de la salle et le service.

CIMETIERE - POSE DE CAVURNES

Devis de l'entreprise Mercier à Thonon : 425€ HT par cavurne. Il a été décidé d'en faire 6, avec un délai au 15 octobre. Montant total : 2530€ H.T. Le devis a été validé par le maire et ses adjoints avant cette réunion du conseil afin de garantir que les travaux puissent se faire dans le délai demandé.

DIVERS

- Sur l'exercice 2022 : 128'866€ touchés au titre des droits de mutations, versés en 2023.
- Demande de M. Camboulives pour une licence de débit de boissons sur la commune : NON Il y en a déjà 2 : café Saillet et Resto La Corbière
- Musique Alpine a demandé une salle pour 2 samedis matin : on leur propose l'école de La Corbière
- La Parenthèse : a donné son planning 2024 pour ses représentations
- Demande d'Isabelle Mansay pour un support à vélos ou un abri, à l'ombre et proche de l'école. La demande est prise en compte et la réflexion est reportée à l'année prochaine.